

F.S.U.88

Bulletin de la Fédération Syndicale Unitaire des Vosges

Édito

Austérité, statuts : haro sur la Fonction publique !

Si les remaniements successifs ont le mérite de tenir en haleine les éditorialistes, aucun changement de cap politique n'est à signaler. Au contraire, ce sont toujours les mêmes rengaines, toujours les mêmes recettes : les temps sont durs, c'est la « crise », il va falloir faire des efforts... L'austérité, encore et toujours.

Notre département rural n'est bien sûr pas épargné. Suppressions de postes, fermetures de classes... La baisse démographique, réelle mais légère, sert de prétexte pour dégrader les conditions de travail des personnels, qui correspondent aussi, rappelons-le, aux conditions d'accueil des élèves et des usager·es. Soyez-en assuré·es : les élue·es des syndicats de la FSU 88 agissent avec force pour dénoncer la situation et tenter de l'améliorer.

Gaza, droits des femmes, éducation : comme toujours, les motifs de mobilisation n'ont pas manqué ce trimestre. L'avenir proche sera tout aussi prenant, avec en particulier le projet de loi Guérini et sa rémunération au « mérite » et le « choc des savoirs » dans l'Éducation Nationale. Après sept ans de macronisme, la constitutionnalisation de l'IVG ne trompe personne : cette victoire certes incomplète du camp social ne saura colorer positivement le bilan catastrophique d'une politique au bénéfice exclusif des plus riches et d'alliance avec les conservateurs les plus réactionnaires.

Alors que les injonctions à « faire nation » se font toujours plus insistantes, comme si les valeurs de la République pouvaient s'assimiler de force, suivons les conseils de notre président et soyons disruptifs : faisons nation autour de nos services publics. En affirmant que « le service public est le patrimoine de ceux qui n'en ont pas », Jean Jaurès aurait sans doute validé notre proposition.

Gabrielle HEBERT et Vincent SCHAEFER
Co-sécrétaires départementaux

Expéditeur :

FSU
6 Maison des Associations
Rue du Général Haxo
88000 ÉPINAL



Déposé le 30 mars 2024

SOMMAIRE

Page 1

Éditorial

Page 2

19 mars : une manifestation, pas d'audience !

Militer à la FSU 88 : les casquettes de Pascale, dite « Calou »

Page 3

Retour sur l'AG de section du SNPES-PJJ/FSU

Page 4

La casse des services publics d'Éducation



<http://fsu88.fsu.fr>

19 mars : une manifestation, pas d'audience !



Le 19 mars, à l'appel de huit organisations syndicales dont la FSU, plus de 200 personnes se sont réunies place Foch à Épinal et ont manifesté dans les rues de la préfecture vosgienne. Un arrêt sur la place des Vosges a été l'occasion de faire entendre nos revendications.

La demande d'audience intersyndicale auprès de Mme la préfète était parvenue depuis deux semaines à la préfecture... mais ce n'est que le matin du 19 mars que les huit organisations syndicales participantes ont obtenu une réponse : seuls trois syndicats seraient reçus auprès du secrétaire général. À l'unanimité, décision a été prise de ne pas se rendre à cette audience. Après l'arrêté préfectoral daté du 18 mars modifiant le parcours de la manifestation (un camion blindé ayant été déployé au cas où nous aurions eu l'improbable idée de défier cette interdiction), c'était la confirmation que la grève reste l'arme à privilégier pour instaurer un rapport de force : à nous de poursuivre notre engagement pour la construire, majoritaire et reconductible !



Militer à la FSU 88 : les casquettes de Pascale, dite « Calou »



Nous lançons une nouvelle rubrique : chaque trimestre, nous essaierons de mettre en avant l'action d'un·e militant·e pour la fédération ou son syndicat national. Commençons avec Pascale, militante pour le SNEP-FSU et tête de liste pour les Comités médicaux des Vosges de l'Éducation Nationale.



« Je milite au SNEP depuis la fac. Pour la FSU, c'est plus récent : je trouve appréciable d'avoir du soutien et de « découvrir » les autres facettes (primaire, secondaire des autres matières, territoriale, ...). Ce qui me plaît, c'est d'acquérir une meilleure connaissance des rouages et limites du métier, d'aider les personnes qui en ont réellement besoin (autres collègues, AED, AESH, agent·es...), d'avoir des billes pour nous défendre face aux chef·fes d'établissements notamment... »

Pour la FSU 88, en plus de la défense individuelle des collègues pour des raisons très diverses, je siège aux CSA-SD, à la F3SCT (formation spécialisée en matière de santé, sécurité et conditions de travail : après avoir été bénéficiaire de cette instance, je suis passée de l'autre côté), aux conseils médicaux, au CD-UNSS (les associations sportives des établissements et l'UNSS sont en danger avec un déficit de 12,3 millions d'euros pour la direction nationale en raison d'externalisations et de masse salariale démesurée !). Les batailles existent et il faut les mener !

Pour les conseils médicaux, les personnes concernées par cette instance sont très malades et/ou en grande souffrance à cause du métier. Cette souffrance augmente quand les méandres du Rectorat vous usent, les délais vous irritent, les décisions vous choquent ! Je m'aperçois que peu de collègues connaissent les démarches, les délais, les interlocuteurs et n'épuisent pas toutes les possibilités à leur disposition.

Adhérer à un syndicat leur permet d'être guidé·es, aidé·es et suivi·es. Des enjeux importants se jouent (financiers, aménagement du poste de travail, prolongation de l'arrêt de travail ou du congé maladie, ...). Un dossier complet permet davantage de succès au conseil médical, moins de tracas. »

Une idée d'article pour le prochain bulletin ?
Envoyez votre proposition à fsu88@fsu.fr !

La section départementale régulièrement
réalise le site fsu88.fsu.fr : pensez à
l'ajouter à vos favoris !

AG de section : un bilan, un projet et une méthode

Le 9 février 2024 a eu lieu l'AG de section, structure de base du SNPES-PJJ/FSU. Ce temps a rassemblé une dizaine de camarades. Ont été abordés les différents bilans, moral et financier. C'était aussi un temps de formation, avec la présence d'un camarade du bureau national de notre organisation et de Vincent Schaefer (co-SD FSU88). Leurs prises de paroles ont nourri les échanges sur la place des syndicats dans le travail, hier comme aujourd'hui, et les particularités des organisations syndicales. Un échange important a eu lieu sur l'inquiétude de la montée de l'extrême droite. En s'appuyant sur ce qui a été fait dans une autre région, l'idée de proposer à l'ensemble des professionnel·les une journée de formation sur les risques de la mise en place d'un projet d'extrême droite dans la fonction publique a été évoquée.

C'était aussi le moment d'aborder le « plan d'urgence pour la PJJ », issu de l'appel du 51^e congrès, et de réfléchir à sa traduction sur notre territoire. En effet, le congrès du SNPES-PJJ/FSU s'est tenu à la suite d'une forte mobilisation sociale contre la réforme des retraites imposée en dévoyant les règles démocratiques et malgré une opposition massive de la population. Aussi, la dérive autoritaire et répressive du gouvernement ne fait plus aucun doute. La violence et les poursuites envers les manifestant·es et les représentant·es des syndicats en témoigne.

À la PJJ, le tournant répressif amorcé dès 2021 s'accentue. La loi de la transformation de la FP entérine la politique de l'arbitraire et de l'opacité. L'épuisement professionnel n'a jamais été aussi important. Le temps de rencontre avec les adolescent·es est réduit à portion congrue et n'est plus priorisé, entraînant une perte de sens généralisée.

Dans ces conditions, l'importance du syndicat est primordiale. L'action syndicale, c'est lutter pour défendre des collègues, mais c'est aussi cultiver des solidarités entre les travailleur·ses pour construire des résistances, des actions et des propositions. D'où notre plan d'urgence pour la PJJ : des normes au service du sens de nos missions et de nos conditions de travail ; la reconnaissance et la valorisation des personnels de catégorie C ; plus de droits pour les contractuel·les ; la défense des personnels face à la maltraitance, la mise en concurrence et l'arbitraire ; un meilleur accompagnement par l'institution des victimes de violences sexistes et sexuelles ; une meilleure rémunération et reconnaissance professionnelle et salariale pour rendre le SP plus attractif. En plus d'être un impératif, ce projet est un point d'appui pour convaincre et rassembler afin de rendre l'initiative de l'organisation du travail aux équipes éducatives elles-mêmes et de construire un rapport de force. Penser son travail et les conditions de celui-ci est la méthode proposée pour stopper cette dérive sécuritaire et la stratégie libérale RH nuisible.

Cela ne peut fonctionner que si l'on part des lieux de travail, de l'expertise des professionnel·les concerné·es, rassemblé·es, organisé·es. Lors de notre AG, nous avons donc échangé sur nos besoins et celui des usager·es sur le département. Dans les Vosges, l'absence de lieu d'hébergement collectif PJJ fait cruellement défaut. Des adolescent·es qui doivent être protégé·es ne le sont pas où iels sont confié·es à des établissements trop éloignés de leurs familles et qui parfois ne correspondent pas à leurs besoins. Réfléchir à un hébergement collectif, c'est-à-dire à sa localisation et à son projet pédagogique, c'est revenir à un sujet qui a fait, et fait encore, l'objet de combats pédagogiques, professionnels et syndicaux, pour faire de ces lieux des outils éducatifs. Dans le plan d'urgence, il est question d'un hébergement collectif minimum par département.

La mobilisation autour d'un projet d'hébergement collectif passe d'abord par les professionnel·les, qui, organisé·es syndicalement, doivent réfléchir et débattre pour décider du type de lieu d'accueil qu'iels souhaitent, afin d'en faire un lieu de protection pour les adolescent·es et dans lequel les professionnel·les se sentent bien. Il conviendra ensuite de réfléchir aux actions à mener pour l'obtenir.

Cette AG a été riche d'échanges et de perspectives. Le bureau de section se réunira prochainement, décidera d'un plan d'action en lien avec ce qui a été abordé durant l'AG et le mettra à la discussion auprès des camarades de section.

Le passage éclair d'Amélie Oudéa-Castéra au super-ministère de l'Éducation Nationale, des Sports et des JOP, avec son lot de polémiques, a mis en lumière la conception néo-libérale qui traverse le gouvernement Attal : un service public d'éducation en souffrance en raison des politiques de réduction de postes menées depuis plusieurs décennies et un manque de moyens criant pendant que nos ministres se forment et mettent leurs enfants à l'école privée bénéficiant de certaines largesses à travers des subventions publiques et autres dérogations au cadre de l'École de la République (mixité des classes notamment).

C'est dans ce contexte que se sont déroulés les CSA départementaux. Si la baisse démographique est continue dans les Vosges (mais comment pourrait-il en être autrement quand toutes les politiques visent au renforcement des métropoles ?), force est de constater que le ministère n'en profite pas pour améliorer les conditions de travail, se satisfaisant d'un calcul purement comptable : la moyenne est devenue le couperet pour le nombre de classes. Ainsi dans le 1^{er} degré, 38 postes ont encore été supprimés pour la rentrée 2025 malgré la protestation unanime de l'ensemble des organisations syndicales qui ont voté, à l'initiative de la FSU 88, contre les mesures de carte scolaire proposées. On ne peut que louer le travail du FSU-SNUipp 88 qui a défendu point par point et avec une argumentation solide les classes menacées de fermeture, ce qui a permis de revenir sur certaines décisions et de faire sortir de la carte scolaire certaines classes.

Ainsi, inlassablement, notre département rural se désertifie et l'école, souvent le dernier service public, est désormais absente de certaines zones très périphériques. Comment alors espérer inverser la tendance ? Comment penser que des familles peuvent s'installer dans certaines zones du département sans école ? C'est le cercle vicieux auquel la casse des services publics contribue grandement. Si sur le fond (malgré les annonces tonitruantes de notre ministre de l'Éducation nationale – Emmanuel Macron ? – indiquant qu'aucun poste d'enseignant·e ne serait supprimé), rien ne change et que c'est toujours la conception d'un service public comme un coût insupportable voire un fardeau qui prédomine dans la tête de nos dirigeant·es, sur la forme, on note le retour à des relations de travail plus apaisées avec notre nouvelle DASEN contrairement à la tension forte introduite par le DASEN précédent. Mais le constat est là : dans les Vosges, il faut s'habituer à un service public d'éducation de plus en plus dégradé.

Il en a été de même lors du CSA départemental second degré, boycotté une première fois par les organisations syndicales qui réclament depuis des années des documents précis (nombre de divisions prévues par collèges et effectifs par divisions). Ces documents, bien qu'encore incomplets, ont finalement été fournis et le CSA de repli a été l'occasion d'interroger l'administration sur la situation de certains collèges. Là encore, les effets de seuils jouent et la réforme visant à la création de groupes de niveaux conduira à faire des choix inacceptables en fermant certains enseignements (comme le latin) ou à réduire drastiquement le nombre de groupes. La FSU a dénoncé cette situation visant à catégoriser les élèves dans un niveau duquel il sera difficile de s'extraire tout en limitant pour le plus grand nombre l'ouverture culturelle et intellectuelle et l'intérêt pédagogique du travail en groupe dans la plupart des matières.

Pour clôturer ce cycle, le CDEN devait finaliser la carte scolaire. Là encore, la politique du gouvernement, loin des mots mettant l'Éducation Nationale comme une priorité, a impacté la séance. Le matin même, nous apprenons une coupe drastique dans le budget de l'Éducation Nationale, par un simple décret. Afin de dénoncer cette situation, l'ensemble des organisations syndicales, avec en tête la FSU, ont lu leurs déclarations préalables (rappelons que les déclarations FSU 88 sont disponibles sur notre site) avant de quitter le CDEN, suivies par les organisations de parents d'élèves, pour contester cette nouvelle attaque.

La FSU combat toujours avec force cette détérioration présentée comme un fait inéluctable. Et c'est bien rassemblé·es et déterminé·es que nous pourrons inverser la tendance.

Nicolas Thomas

Directeur de la Publication : Norbert GILET
FSU Vosges 6 Maison des associations Rue du général Haxo 88000 ÉPINAL

Tel: 03 29 35 40 98

Mail : fsu88@fsu.fr Site FSU Vosges : <https://fsu88.fsu.fr/>

Trimestriel - Abonnement : 4€ - Prix au Numéro: 1€ - Imprimé par nos soins

N° ISSN : 1259-2501 - N° CPPAP : 1021 S 07553 - Dépot légal : 1^{er} trimestre 2024

Ce bulletin vous a été envoyé grâce aux fichiers informatiques des syndicats de la FSU du département des Vosges. Conformément à la loi du 08-01-78, vous pouvez y avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant à celle-ci.